

## **HI-MEDIA**

Société Anonyme au capital de 3.953.195,80 euros  
Siège social : 6, rue Saint Joseph – 75002 Paris  
418 093 761 R.C.S. Paris

---

### Assemblée générale mixte des actionnaires

du 24 avril 2008

#### Résultats des votes

#### **Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale ordinaire**

- rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et rapport sur la gestion du groupe consolidé ;
- rapport général des commissaires aux comptes ;
- rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- rapport du Président sur le contrôle interne ;
- rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- quitus aux administrateurs ;
- affectation des résultats ;
- conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- autorisation d'un programme de rachat d'actions en application des dispositions de l'article L 225-209 du code de commerce.

#### **Ordre du jour de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire**

- rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire ;
- autorisation de réduction du capital par voie d'annulation des actions auto détenues ;
- délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, par émission d'actions et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la société, dans la limite d'un montant nominal global de 700.000 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription ;
- délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, par émission d'actions et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la société, dans la limite d'un montant nominal global de 700.000 euros, avec suppression du droit préférentiel de souscription et faculté de conférer un droit de priorité ;
- délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription ;
- délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature de titres en capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

- Autorisation à donner au conseil d'administration, dans la limite maximum de deux millions d'actions, de procéder, au profit des membres du personnel salarié de la société et des mandataires sociaux de la Société visés à l'article L. 225-197-1, II, à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre ;
- autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 443-5 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers ;
- pouvoirs.

Le Président indique que deux points complémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour par un actionnaire détenant plus de 5% du capital. Il s'agit des points suivants :

- Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (BSAA) avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes composée de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au profit des salariés et dirigeants du groupe

### **Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire**

#### **Première résolution**

*(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007)*

Cette résolution est adoptée à 99,508% (16.555.187 voix pour et 31.920 voix contre et 50.000 abstentions).

#### **Deuxième résolution**

*(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007)*

Cette résolution est adoptée à 99,405% (16.538.185 voix pour, 48.922 voix contre et 50.000 abstentions).

#### **Troisième résolution**

*(Quitus aux administrateurs)*

Cette résolution est adoptée à 99,110% (16.489.061 voix pour, 98.046 voix contre et 50.000 abstentions).

#### **Quatrième résolution**

*(Affectation des résultats)*

Cette résolution est adoptée à 99,664% (16.581.185 voix pour, 55.922 voix contre).

#### **Cinquième résolution**

*(Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)*

Cette résolution est adoptée à 99,040% (15.206.486 voix pour, 97.416 voix contre et 50.000 abstentions).

### **Sixième résolution**

*(Autorisation d'un programme de rachat d'actions en application des dispositions de l'article L. 225-209 du code de commerce)*

Cette résolution est adoptée à 90,879% (15.119.630 voix pour, 1.467.477 voix contre et 50.000 abstentions).

### **Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire**

#### **Septième résolution**

*(Autorisation de réduction du capital par voie d'annulation des actions auto détenues)*

Cette résolution est adoptée à 99,856% (16.613.206 voix pour et 23.901 voix contre).

#### **Huitième résolution**

*(Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social, par émission d'actions et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital de la société dans la limite d'un montant nominal global de 700.000 euros, avec maintien du droit préférentiel de souscription)*

Cette résolution est adoptée à 96,328% (16.026.199 voix pour et 610.908 voix contre).

#### **Neuvième résolution**

*(Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la société, dans la limite d'un montant nominal global de 700.000 euros, avec suppression du droit préférentiel de souscription et faculté de conférer un droit de priorité)*

Cette résolution est adoptée à 91,817% (15.275.713 voix pour et 1.361.394 voix contre).

#### **Dixième résolution**

*(Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription)*

Cette résolution est adoptée à 93,197% (15.505.318 voix pour et 1.131.789 voix contre).

#### **Onzième résolution**

*(délégation de pouvoirs à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature de titres en capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital)*

Cette résolution est adoptée à 94,308% (15.690.086 voix pour et 947.021 voix contre).

#### **Douzième résolution**

*(Autorisation à donner au conseil d'administration, dans la limite maximum de deux millions d'actions, de procéder, au profit des membres du personnel salarié de la société et des*

*mandataires sociaux de la Société visés à l'article L. 225-197-1, II, à une attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre)*

Cette résolution est adoptée à 87,848% (14.615.334 voix pour et 2.021.773 voix contre).

### **Treizième résolution**

*(Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 443-5 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers)*

Cette résolution est rejetée à 50,925% (8.472.432 voix pour et 8.164.675 voix contre).

### **Résolution A**

*(Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (BSAA) avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes composée de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales).*

Cette résolution est adoptée à 99% (16.470.671 voix pour et 166.436 voix contre).

### **Résolution B**

*(Autorisation à donner au Conseil d'Administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au profit des salariés et dirigeants du groupe)*

Cette résolution est adoptée à 98,867% (16.448.632 voix pour et 188.475 voix contre).

### **Quatorzième résolution**

*(Pouvoirs)*

Cette résolution est adoptée à 99,675% (16.582.992 voix pour et 54.115 voix contre).